

Références pour le *Cahier Vie et ministère*

4-10 MAI

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | GENÈSE 36-37

« Joseph devient victime de jalousie »

w14 1/8 12-13

« Écoutez, s'il vous plaît, ce rêve »

La Bible répond : « Quand ses frères virent que leur père l'aimait plus que tous ses frères, ils se mirent à le haïr, et ils ne pouvaient lui parler paisiblement » (Genèse 37:4). On peut comprendre que les frères de Joseph aient été jaloux, mais ils ont eu tort de laisser ce sentiment destructeur s'installer (Proverbes 14:30 ; 27:4). S'il vous arrive d'être dévoré par l'envie en voyant quelqu'un recevoir l'attention ou l'honneur que vous espérez, repensez aux frères de Joseph. Leur jalousie les a poussés à commettre des actes qu'ils regretteraient amèrement. Il est beaucoup plus sage de suivre ce conseil : « Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent » (Romains 12:15).

Joseph ressentait certainement l'animosité de ses frères. Pour autant, cachait-il son beau vêtement à chaque fois qu'ils étaient dans les parages ? Il a pu être tenté de le faire. Rappelez-vous toutefois qu'en offrant cette robe, Jacob voulait qu'on voie qu'il aimait Joseph et approuvait sa conduite. Joseph, lui, désirait se montrer digne de la confiance de son père. Il a donc continué de porter ce vêtement. Son exemple est instructif. Bien que notre Père céleste ne se montre jamais partial, il accorde parfois un traitement particulier à certains de ses fidèles adorateurs. De plus, il demande aux chrétiens de se démarquer de ce monde corrompu et immoral. Comme le vêtement de Joseph, leur conduite les distingue de ceux qui les entourent. Il arrive qu'elle sus-

cite de la jalousie et de l'animosité (1 Pierre 4:4). Pour autant, le chrétien devrait-il cacher qu'il est réellement, un adorateur de Dieu ? Non, pas plus que Joseph n'aurait dû cacher son vêtement (Luc 11:33).

w14 1/8 13 § 2-4

« Écoutez, s'il vous plaît, ce rêve »

Ces rêves venaient de Jéhovah. Ils avaient une valeur prophétique et Dieu voulait que Joseph transmette le message qu'ils contenaient. En un sens, Joseph devait faire ce que tous les prophètes à venir feraient : annoncer les messages et les jugements de Dieu à son peuple rebelle.

Avec tact, Joseph a dit à ses frères : « Écoutez, s'il vous plaît, ce rêve. » Quand ils ont compris la signification du rêve, cela ne leur a pas plu du tout. Ils ont répliqué : « Vas-tu vraiment être roi sur nous, ou bien vas-tu vraiment dominer sur nous ? » Le récit poursuit : « Ainsi ils eurent de nouveau sujet à le haïr à propos de ses rêves et à propos de ses paroles. » Lorsque Joseph a raconté son second rêve à son père et à ses frères, la réaction n'a pas été meilleure. « Son père se mit à le réprimander et lui dit : "Que signifie ce rêve que tu as rêvé ? Allons-nous vraiment venir, moi, ainsi que ta mère et tes frères, nous prosterner à terre devant toi ?" » Toutefois, Jacob a continué à réfléchir à cette affaire : Jéhovah communiquait peut-être avec le garçon... (Genèse 37:6, 8, 10, 11).

Joseph n'était pas le premier — et il ne serait pas le dernier — à qui Jéhovah demandait de relayer un message prophétique qui serait impopulaire et même source de persécutions. Jésus, le plus grand de ces messagers, a dit à ses disciples : « S'ils m'ont persécuté,

ils vous persécuteront aussi » (Jean 15:20). Les chrétiens, quel que soit leur âge, peuvent beaucoup apprendre de la foi et du courage du jeune Joseph.

Recherchons des perles spirituelles

it-1 693

Édom

(Rouge), édomites.

Édom était le deuxième nom ou le surnom qu'on donnait à Ésaü, le frère jumeau de Jacob (Gn 36:1). Il lui fut donné parce qu'il avait vendu son droit d'aînesse contre un mets *rouge* (Gn 25:30-34). Par coïncidence, à sa naissance Ésaü était apparu très roux [même mot que « rouge » en hébreu] (Gn 25:25), et une couleur semblable était dominante dans certaines parties du pays qu'Ésaü et ses descendants habitèrent par la suite.

it-1 964

Garde

Lorsqu'un berger ou un gardien de troupeau disait qu'il surveillerait un troupeau, il indiquait qu'il acceptait de garder ces animaux aux conditions prévues par la loi. Il garantissait au propriétaire que les animaux seraient nourris, qu'ils ne seraient pas volés et que dans le cas contraire il paierait une compensation. Toutefois, la responsabilité du gardien n'était pas absolue, car la loi citée plus haut dégageait sa responsabilité si la situation dépassait la compétence humaine, par exemple en cas d'attaque par des bêtes sauvages. Néanmoins, pour que soit déchargée sa responsabilité de gardien, il devait fournir un témoignage au propriétaire, par exemple le cadavre de l'animal déchiré. Après l'examen de ce témoignage, le propriétaire était tenu de déclarer le gardien innocent.

Le même principe s'appliquait à n'importe quel bien confié à quelqu'un, y compris dans une

même famille. L'aîné, par exemple, était considéré comme le gardien légal de ses frères et sœurs. Cela permet de comprendre le souci qu'avait Ruben, le fils aîné, de la vie de Joseph lorsque ses frères parlèrent de le tuer, ce que rapporte Genèse 37:18-30. « Il dit : "Ne frappons pas son âme à mort." [...] "Ne répandez pas le sang. [...] ne portez pas la main sur lui." Son intention était de le délivrer de leur main, afin de le faire retourner vers son père. » Et, lorsque Ruben découvrit l'absence de Joseph, son angoisse fut telle qu'« il déchira ses vêtements » et s'écria : « L'enfant a disparu ! Et moi, où faut-il donc que j'aïlle ? » Il savait qu'il pouvait être tenu pour responsable de la disparition de Joseph. Pour qu'il n'en porte pas la responsabilité, ses frères fabriquèrent astucieusement un témoignage donnant à penser que Joseph avait été tué par une bête sauvage. Ils trempèrent le vêtement rayé de Joseph dans du sang de bouc. Puis ils présentèrent ce témoignage à Jacob, leur père et juge patriarcal, qui dégagea Ruben de toute responsabilité, car à la vue du vêtement de Joseph taché de sang il conclut que Joseph avait été tué (Gn 37:31-33).

11-17 MAI

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | GENÈSE 38-39

« **Jéhovah n'a jamais abandonné Joseph** »

w14 1/11 12 § 4-5

« **Comment pourrais-je commettre ce grand mal ?** »

« Quant à Joseph, on le fit descendre en Égypte, et Potiphar, fonctionnaire de la cour de Pharaon, le chef de la garde personnelle, un Égyptien, l'acheta de la main des Yishmaélites qui l'avaient fait descendre là-bas »

(Genèse 39:1). Par ces quelques mots, le récit biblique nous donne une idée de l'humiliation que subit le jeune homme en étant vendu une fois encore. On le traite comme un simple objet ! Imaginez Joseph suivant son nouveau maître, un fonctionnaire de cour égyptien. Ils traversent des rues bruyantes encombrées par une multitude d'étals, en direction de sa nouvelle maison.

Sa maison... Rien à voir avec ce que Joseph appelait sa maison jusque-là ! Il vient en effet d'une famille de nomades. Éleveurs de moutons, ils vivaient sous des tentes du fait de leurs fréquents déplacements. Mais ici, les riches Égyptiens comme Potiphar vivent dans de somptueuses maisons aux couleurs vives. Des archéologues rapportent qu'à l'époque, les Égyptiens aimaient les jardins clos avec une végétation luxuriante qui leur procurait de l'ombre, et avec des bassins où poussaient papyrus, lotus et autres plantes aquatiques. Certaines maisons se dissimulaient au milieu des jardins. Elles étaient dotées de porches, sous lesquels on pouvait savourer la brise, de hautes fenêtres pour la ventilation et de nombreuses pièces, dont une vaste salle à manger et des chambres pour les serviteurs.

w14 1/11 14-15

« Comment pourrais-je commettre ce grand mal ? »

Nous ne savons pas grand-chose des prisons égyptiennes de l'époque. Des archéologues ont cependant mis au jour les ruines de bâtiments ressemblant à des forteresses avec cellules et cachots. Quand il décrira plus tard l'endroit où il a été enfermé, Joseph utilisera un terme qui signifie littéralement « fosse », ce qui évoque un endroit obscur où ne perce aucune lueur d'espoir (Genèse 40:15, note). Le livre des Psaumes nous apprend que Joseph subit d'autres mauvais traitements encore :

« On lui imposa des chaînes aux pieds, on lui passa le cou dans un collier de fer » (Psaume 105:17, 18, *BFC*). Comment les Égyptiens traitaient-ils leurs prisonniers ? Parfois, ils leur ramenaient les bras derrière le dos pour les attacher au niveau des coudes. Ou alors, ils leur mettaient un collier de fer qui leur enserrait le cou. Que de souffrances pour Joseph ! D'autant plus qu'il n'a rien fait pour mériter cela !

Et ce n'était pas juste un mauvais moment à passer... « Il *resta* là, dans la maison d'arrêt », précise le récit. Joseph passera des années dans ce terrible endroit ! Il ignore d'ailleurs s'il sera un jour relâché. Ces premiers jours atroces se transforment en semaines, puis en mois. Qu'est-ce qui aide Joseph à ne pas tomber dans le désespoir ?

Le récit fournit cette réponse rassurante : « Jéhovah resta avec Joseph, et il étendait sur lui sa bonté de cœur » (Genèse 39:21). Aucun mur de prison, aucune entrave, aucun cachot ne peut empêcher la bonté de cœur de Jéhovah d'atteindre ses serviteurs (Romains 8:38, 39). Nous imaginons très bien Joseph confier ses angoisses à son cher Père céleste dans la prière, puis ressentir la paix et la sérénité que seul « le Dieu de toute consolation » peut offrir (2 Corinthiens 1:3, 4 ; Philippiens 4:6, 7). Jéhovah fait-il autre chose pour le jeune homme ? Oui, il lui fait « trouver faveur aux yeux du fonctionnaire principal de la maison d'arrêt ».

w14 1/11 15 § 2

« Comment pourrais-je commettre ce grand mal ? »

Le récit fournit cette réponse rassurante : « Jéhovah resta avec Joseph, et il étendait sur lui sa bonté de cœur » (Genèse 39:21). Aucun mur de prison, aucune entrave, aucun cachot ne peut empêcher la bonté de cœur de Jéhovah d'atteindre ses serviteurs

(Romains 8:38, 39). Nous imaginons très bien Joseph confier ses angoisses à son cher Père céleste dans la prière, puis ressentir la paix et la sérénité que seul « le Dieu de toute consolation » peut offrir (2 Corinthiens 1:3, 4 ; Philippiens 4:6, 7). Jéhovah fait-il autre chose pour le jeune homme ? Oui, il lui fait « trouver faveur aux yeux du fonctionnaire principal de la maison d'arrêt ».

Recherchons des perles spirituelles

it-2 445

Onân

(d'une racine qui signifie « puissance procréatrice, énergie vive »).

Fils de Juda, son deuxième par la fille cananéenne de Shoua (Gn 38:2-4 ; 1Ch 2:3). Jéhovah fit mourir Er, frère aîné d'Onân, parce qu'il pratiquait le mal. Comme Er était mort sans enfant, Juda demanda à Onân de consommer le mariage léviratique avec Tamar, sa veuve. Si un fils naissait, il ne deviendrait pas l'ancêtre de la famille d'Onân, mais il serait l'héritier d'Er et, en tant que tel, l'héritage de premier-né lui appartiendrait ; par contre, s'il n'y avait pas d'héritier, c'est à Onân que reviendrait l'héritage. Lorsqu'Onân avait des rapports avec Tamar, il « laissait le sperme se perdre à terre » plutôt que de le lui donner. Il ne s'agissait pas de masturbation de sa part, car le récit déclare que c'était « quand il lui arrivait d'avoir des rapports avec la femme de son frère » qu'il répandait à terre son sperme. Apparemment, Onân pratiquait le coït interrompu, en évitant à dessein d'éjaculer dans l'appareil génital de Tamar. Onân, lui aussi sans enfant, fut mis à mort par Jéhovah, non pour s'être masturbé, mais parce qu'il avait désobéi à son père, fait preuve d'avidité et péché contre les dispositions divines relatives au mariage (Gn 38:6-10 ; 46:12 ; Nb 26:19).

w04 15/1 30 § 4-5

Questions des lecteurs

Juda a mal agi en ne donnant pas Tamar à son fils Shéla, comme il en avait fait la promesse. Il a également eu des relations avec une femme qu'il prenait pour une prostituée du temple. Cela était contraire à la volonté de Dieu, selon laquelle un homme ne devait avoir des relations sexuelles que dans le cadre du mariage (Genèse 2:24). Dans les faits, Juda n'a toutefois pas couché avec une prostituée. Au contraire, il a pris sans le savoir la place de son fils Shéla en consommant le mariage léviratique, et a conçu une descendance légitime.

Tamar, de son côté, n'a pas commis d'acte immoral. Ses jumeaux n'ont pas été tenus pour des fils de fornication. Lorsque Boaz de Bethléhem s'est uni à Ruth la Moabite par mariage léviratique, les anciens de Bethléhem ont parlé en bien du fils de Tamar, Pérets, en disant à Boaz : « Que, de la descendance que Jéhovah te donnera de cette jeune femme, ta maison devienne comme la maison de Pérets que Tamar a donné à Juda » (Ruth 4:12). Pérets est également inclus dans la liste des ancêtres de Jésus Christ (Matthieu 1:1-3 ; Luc 3:23-33).

18-24 MAI

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | GENÈSE 40-41

« Jéhovah délivre Joseph »

w15 1/2 14 § 4-5

« Les interprétations n'appartiennent-elles pas à Dieu ? »

Contrairement à l'échanson, Jéhovah n'a pas oublié Joseph. Une nuit, il fait faire deux rêves très impressionnants à Pharaon. Dans le premier, le roi voit sept vaches belles et

bien grasses qui sortent du Nil, suivies par sept vaches laides et très maigres. Les vaches maigres dévorent les vaches grasses. Dans le deuxième rêve, Pharaon voit sept beaux épis de blé qui poussent sur une même tige. Mais sept épis tout rabougris et desséchés par le vent poussent après les beaux épis et les dévorent. Le matin, profondément troublé, le monarque fait appel à tous les sages et prêtres-magiciens du pays pour interpréter ses rêves. Aucun d'eux n'y parvient (Genèse 41:1-8). Sont-ils déconcertés ? Proposent-ils des interprétations contradictoires ? Quoi qu'il en soit, Pharaon n'est pas plus avancé. Pourtant, ce qu'il désire plus que tout, c'est une explication à cette énigme.

Finalement, l'échanson se souvient de Joseph ! Poussé par des remords, il parle à Pharaon du prisonnier remarquable qui, deux ans plus tôt, a interprété correctement son rêve et celui du panetier. Pharaon ordonne immédiatement d'aller chercher Joseph (Genèse 41:9-13).

w15 1/2 14-15

« Les interprétations n'appartiennent-elles pas à Dieu ? »

Jéhovah aime ceux qui sont humbles et qui ont foi en lui. Il n'est donc pas surprenant qu'il fasse connaître à Joseph l'interprétation qui a échappé aux sages et aux prêtres. Joseph explique à Pharaon que ses deux rêves ont la même signification. Jéhovah a répété le message pour indiquer que les choses sont 'solidement établies', absolument sûres de se réaliser. Les vaches grasses et les beaux épis de blé représentent sept années d'abondance en Égypte. Quant aux vaches maigres et aux épis de blé rabougris, ils représentent sept années de famine qui suivront les sept années d'abondance. Cette famine épuisera le pays (Genèse 41:25-32).

w15 1/2 15 § 3

« Les interprétations n'appartiennent-elles pas à Dieu ? »

Pharaon tient parole. Il fait revêtir Joseph de vêtements de fin lin et lui donne un collier d'or, un anneau sigillaire ainsi qu'un char royal. Il lui accorde aussi toute autorité pour parcourir le pays et mettre en œuvre son plan (Genèse 41:42-44). En une journée, la vie de Joseph change radicalement : il quitte sa prison pour un palais ; il s'est réveillé humble prisonnier et s'endort deuxième personnage d'Égypte. Comme la foi de Joseph était bien placée ! Jéhovah a vu toutes les injustices que son serviteur a subies au fil des années et les a corrigées au bon moment et de la bonne façon. Son but était non seulement de réparer les torts causés à Joseph, mais aussi de préserver la future nation d'Israël. Nous le découvrirons dans un prochain article de cette rubrique.

Recherchons des perles spirituelles

w15 1/11 9 § 1-3

Le saviez-vous ?

Pourquoi Joseph s'est-il rasé avant de se présenter devant Pharaon ?

Selon le récit de la Genèse, Pharaon a ordonné que le prisonnier hébreu Joseph soit rapidement amené devant lui pour que ce détenu lui interprète ses rêves troublants. Cela faisait alors plusieurs années que Joseph était emprisonné. Même si la convocation de Pharaon était urgente, Joseph a pris le temps de se raser (Genèse 39:20-23 ; 41:1, 14). Le fait que le rédacteur mentionne ce détail apparemment insignifiant montre qu'il connaissait bien les coutumes égyptiennes.

Chez beaucoup de peuples de l'Antiquité, dont les Hébreux, il était d'usage que les hommes se laissent pousser la barbe. En revanche,

« l'Égypte antique était la seule nation orientale qui désapprouvait le port de la barbe », dit une encyclopédie (*Cyclopedia of Biblical, Theological, and Ecclesiastical Literature* de McClintock et Strong).

Le rasage se limitait-il à la barbe ? La revue *Biblical Archaeology Review* explique que certaines coutumes cérémonielles égyptiennes exigeaient vraisemblablement qu'avant de se présenter devant Pharaon, un homme se prépare comme il l'aurait fait pour entrer dans un temple. Si tel est le cas, Joseph a sans doute dû se raser entièrement la tête et le corps.

w09 15/11 28 § 14

Les ministres de Dieu et les bonnes manières

¹⁴ Aux temps bibliques, les parents attachés à Dieu veillaient à inculquer à leurs enfants les rudiments de la politesse au sein du foyer. Remarquez l'amabilité dont Abraham et son fils Isaac font preuve l'un envers l'autre selon Genèse 22:7. Il ressort de l'exemple de Joseph qu'il avait lui aussi été bien élevé par ses parents. Lorsqu'il s'est trouvé en prison, il s'est montré courtois même à l'égard des autres prisonniers (Gen. 40:8, 14). Les propos qu'il a tenus à Pharaon montrent qu'il savait comment on devait s'adresser à un personnage de haut rang (Gen. 41:16, 33, 34).

25-31 MAI

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | GENÈSE 42-43

« Joseph fait preuve d'une grande maîtrise de soi »

w15 1/5 13 § 5

« Suis-je à la place de Dieu ? »

Et Joseph ? Il reconnaît ses frères au premier coup d'œil ! De plus, en les voyant se prosterner

devant lui, ses pensées le ramènent à son adolescence. Le récit nous dit qu'« aussitôt Joseph se souvint des rêves » que Jehovah lui avait donnés quand il n'était qu'un garçon, rêves prédisant une époque où ses frères se prosterneraient devant lui — exactement comme maintenant ! (Genèse 37:2, 5-9 ; 42:7, 9). Que va faire Joseph ? Se jeter dans leurs bras ? Se venger ?

w15 1/5 14 § 1

« Suis-je à la place de Dieu ? »

Vous ne vous retrouverez sans doute jamais dans une situation aussi peu commune. Cependant, les querelles et les divisions au sein de la famille sont courantes aujourd'hui. Face à de telles difficultés, nous pourrions avoir tendance à écouter notre cœur et à suivre nos impulsions imparfaites. Il est bien plus sage d'imiter Joseph en essayant de discerner comment Dieu veut que nous gérons la situation (Proverbes 14:12). Rappelez-vous : s'il est important de faire la paix avec les membres de notre famille, être en paix avec Dieu et son Fils l'est encore plus (Matthieu 10:37).

w15 1/5 14 § 2

« Suis-je à la place de Dieu ? »

Joseph soumet ses frères à une série d'épreuves pour découvrir ce qu'ils sont au fond d'eux-mêmes. Il commence par leur parler durement, au moyen d'un interprète, en les accusant d'être des espions étrangers. Pour leur défense, ils évoquent leur famille, en précisant, information capitale, qu'ils ont un petit frère resté chez eux. Joseph s'efforce de dissimuler son émotion. Son petit frère est-il vraiment en vie ? À présent, Joseph sait quoi faire. « Par là vous serez mis à l'épreuve », leur dit-il, avant d'exiger de voir ce plus jeune frère. Au bout du compte, il accepte de les laisser repartir chercher leur frère si l'un d'eux reste en otage (Genèse 42:9-20).

it-2 50 § 4

Joseph

La tournure des événements amena les demi-frères de Joseph à penser que Dieu les punissait pour avoir vendu leur frère comme esclave des années plus tôt. Devant Joseph, qu'ils n'avaient toujours pas reconnu, ils parlèrent de leur culpabilité. En entendant leur conversation, qui témoignait de leur repentance, Joseph fut tellement bouleversé qu'il dut s'éloigner pour pleurer. Quand il revint, il fit lier Siméon jusqu'à ce que ses frères reviennent accompagnés du plus jeune (Gn 42:21-24).

Recherchons des perles spirituelles

it-2 835

Ruben

Certaines des qualités de Ruben se manifestèrent lorsqu'il persuada ses neuf frères de jeter Joseph dans un puits asséché plutôt que de le tuer, ayant l'intention d'y revenir secrètement afin d'en délivrer Joseph (Gn 37:18-30). Plus de 20 ans après, alors que ces mêmes frères descendus en Égypte se disaient que s'ils étaient accusés d'espionnage c'était parce qu'ils avaient maltraité Joseph, Ruben leur rappela qu'il n'avait pas comploté sa mort avec eux (Gn 42:9-14, 21, 22). De nouveau, quand Jacob refusa de laisser Benjamin accompagner ses frères dans leur deuxième déplacement en Égypte, ce fut Ruben qui proposa ses deux propres fils en gage, disant : « Tu pourras les faire mourir si je ne te le ramène pas [Benjamin] » (Gn 42:37).

w04 15/1 29 § 1

Points marquants du livre de la Genèse — II

43:32 : Pourquoi les Égyptiens répugnaient-ils à manger avec les Hébreux ? Peut-être essentiellement en raison de préjugés religieux ou raciaux. En outre, les Égyptiens détestaient

les bergers (Genèse 46:34). Pour quel motif ? Il se peut que les bergers appartenassent à l'une des castes les plus basses de l'Égypte, à moins que, du fait de la rareté des terres cultivables, les Égyptiens aient eu en aversion ceux qui cherchaient des pâturages pour des troupeaux.

